

Annexe : Synthèse des GT

Ces synthèses sur les GT (groupe de travail) , réalisés durant tout l'exercice 2023 , se déclinent autour de 4 thèmes : système d'information, rémunération, recettes, achats-marchés publics. Chaque synthèse, validée au Copil CI, porte respectivement sur un GT spécifique, les actions étant corrélées aux risques identifiés par ordre de priorité.

Intitulé du GT : Chaîne de la Recette

Classement des risques	Action(s)	Typologie de l'action	
		ARP : Action récurrente pluriannuelle	ANR : Action non récurrente
Risques majeurs par ordre de priorité			
Ne pas être en capacité de porter des projets hors recherche, notamment en formation, à l'international, faute de disposer d'un service transversal en charge de l'ingénierie des projets	Proposition d'une réflexion sur l'organisation avec la possibilité d'un service d'ingénierie de projets transverse pour l'ensemble des contrats recherche et hors recherche ou création d'un service d'ingénierie dédié en charge des projets hors recherche et hors relations internationales.		
Méconnaissance des contraintes réglementaires par l'ensemble des acteurs concernés par les conventions de recherche et les contrats.	<p>.Réflexion sur la mise en place d'un groupe de travail avec un panel de DU et de RAF afin d'organiser une gestion uniforme des contrats via la rédaction de procédures communes,</p> <p>.État des lieux sur les formations avec les laboratoires afin de s'assurer de la bonne maîtrise de la gestion des contrats de recherche en lien avec la DRH,</p> <p>.Développement d'action de formations génériques et spécifiques auprès des gestionnaires, le cas échéant</p> <p>.Réflexion sur la création d'un "binôme" tuteur/nouveau gestionnaire pour une meilleure prise en main du poste et meilleure connaissance de l'environnement de travail dans les labos</p> <p>.Maintien d'une réunion de notification transversale regroupant tous les acteurs concernés initiée par le service contrats de la DAF avec formalisation et diffusion d'une fiche de liaison récapitulative aux services concernés,</p> <p>.Développer l'information relative au conventionnement avec les fondations notamment auprès des futurs doctorants (niveau master), doctorants et post-doctorants.</p>		
Difficulté à régulariser les comptes d'imputation provisoire, absence d'exhaustivité des titres de recettes et difficulté à titrer avant encaissement.	Organiser une veille accrue sur l'acquisition des droits en recette par le maintien d'un lien étroit entre la VPR et la DAF.		
Risques moyens par ordre de priorité			
Un SI perfectible qui ne répond pas intégralement aux besoins de l'établissement	Déploiement de l'application Eudonet existant à la VPR à la DAF, la DC ainsi qu'aux laboratoires.		
Risques mineurs par ordre de priorité			
Absence de prise en compte des spécificités financières liées aux actions de valorisation	Mise en place d'actions permettant de valoriser les brevets dans l'inventaire ; Mise en place de fiches de synthèse pour clarifier les liquidations de reversements et rédaction d'une procédure sur les processus d'impayés.		

Intitulé du GT : Groupe de travail sur les rémunérations

Typologie de l'action	
ARP :	ANR :
Action récurrente pluriannuelle	Action non récurrente

Classement des risques

Action(s)

Risques majeurs par ordre de priorité

Absence de maîtrise du flux (paiement des vacances d'enseignements)	Mise en place d'un outil de dématérialisation et établissement d'un guide du vacataire		
Interruptions de salaires notamment sur les dossiers des normaliens	Mener des actions correctives maîtrisées (Reunion tripartite DRH VPE DC,...)		
Dysfonctionnement du nouveau SIRH	Développement du contrôle a posteriori suite à la bascule sur GRH-Evp		

Risques moyens par ordre de priorité

Omission des pièces justificatives	Contrôler les traitements relatifs à la paie et les états de retour de la DRFIP		
Anomalies dans les liquidations	Actualisation de la procédure paie notamment celle de la subrogation		
Risques d'erreurs dans les habilitations juridiques et informatiques	Transmission par la DRH à la DC de la liste des habilitations sur winpaie et cocktail. Action planifiée 2 fois par an en septembre et janvier pour une mise à jour des droits en fonction des arrivées et des départs.		

Risques mineurs par ordre de priorité

Intitulé du GT : Contrôle interne achats et marchés publics

Classement des risques	Action(s)	Typologie de l'action	
		ARP : Action récurrente pluriannuelle	ANR : Action non récurrente
Risques majeurs par ordre de priorité			
Manque de traçabilité concernant les marchés publics passés	Centraliser les pièces contractuelles des marchés publics existants (contrat y compris BPU + avenant, acte de sous-traitance ...), les porter à la connaissance et rendre accessibles aux acteurs concernés avec désignation d'un interlocuteur dédié par marché public (GED marchés)		
	Actualiser la politique achat (dont achats durables)		
Mauvaise définition et évaluation du besoin	Mettre en place une nomenclature achat (nomenclature Nacres et, pour les travaux ou projet, tableau opération/projet) avec dérivation comptable associée (option GFC-dépenses) et diffusion d'une liste des codes nacres récurrents par structure		
	Définir et évaluer les besoins d'achats pour les 4 années à venir par référence à la nomenclature achat		
	Recenser les besoins d'achats de l'ensemble des structures et établir une programmation quadriennale des achats (remontée des données à la Direction des achats de l'Etat - DAE)		
Non respect de la procédure de passation de commande	Formaliser un guide interne des achats (description des règles applicables en matière de commande publique avec rôle des différents acteurs) et sensibiliser/former les acteurs concernés		
	Harmoniser les libellés des engagements juridiques (EJ) notamment pour les engagements hors marchés et rendre systématique l'utilisation du formulaire de demande de marchés publics avec mentions de la nomenclature achat et de la vérification de la disponibilité des crédits		
	Homogénéiser les délégations de signature et préciser les attendus du Conseil d'administration pour les marchés publics ne relevant pas de la délégation de compétence du Conseil d'Administration au Président (information en amont ou non)		
	Analyser a posteriori les achats et faire un bilan annuel des achats de l'Ecole (remontée des données à la DAE et hors marchés) + réflexion à mener sur la validation en amont de certains engagements juridiques (EJ) hors marchés par montant et/ou code Nacres (option GFC-Dépenses)		
	Mettre en place d'une charte déontologique de l'achat		
Corruption, trafic d'influence, favoritisme, prise illégale d'intérêt	Mettre en place une/des commission(s) (définir rôle, composition, fonctionnement)		
	Rendre compte au Conseil d'Administration des marchés passés par le Président dans le cadre de sa délégation de compétence		

Classement des risques	Action(s)	Typologie de l'action	
		ARP : Action récurrente pluriannuelle	ANR : Action non récurrente
Risques majeurs par ordre de priorité			
1. Vulnérabilités su SI	1.1 Suivi des incidents et correction des vulnérabilités impactant la sécurité du SI		
	1.2 Accentuation de la protection du réseau de l'établissement		
	1.3 Poursuite du chiffrement des disques durs des ordinateurs		
	1.4 Rétention des sauvegardes portée de 20 à 40 jours		
	1.5 Mise en place d'un outil de cartographie du SI		
2. Absence de formalisation des besoins internes dans la politique SI	2.1 Revue des droits des applications « sensibles » dont la GED		
	2.2 Sécuriser et optimiser l'administration des dossiers partagés		
	2.3 Initier un projet d'archivage électronique		
	2.4 Matérialiser les signatures électroniques		
	2.5 Initier un projet « Plan de Continuité d'Activité »		
Risques moyens par ordre de priorité			
Risques mineurs par ordre de priorité			